



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

MAIRIE DE TANNERON

APPEL A CANDIDATURE DESTINE AUX AGRICULTEURS AYANT DROIT

La mairie propose la reprise des parcelles divisibles à l'Adrech de L'Olivier déjà cultivées

Descriptif : 3,9 hectares divisible composé de populus et cinerea à remettre en état. (Taille, évacuation du bois, réfection des chemins)

Délais de candidature : 15 septembre 2024

Afin de candidater il conviendra d'être agriculteur AYANT DROIT, de se référer au règlement des droits d'usage et de remplir toutes les conditions de l'ayant droit.

Les dossiers devront être composés des documents suivants :

- LETTRE DE MOTIVATION,
- PIÈCE D'IDENTITÉ,
- AVIS D'IMPOSITION JUSTIFIANT L'ADRESSE FISCALE ET DE RESIDENCE,
- ATTESTATION DE LA MSA A JOUR DES COTISATIONS SOCIALES,
- RELEVÉ PARCELLAIRE MSA (LES DOCS MSA DOIVENT DATER DE MOINS DE 4 MOIS)

Les dossiers devront être envoyés par **courrier en recommandé** à Mairie de Tanneron en rappelant le code CCDU.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Les plis seront ouverts tous ensemble après le 15/09/2024

Les dossiers seront étudiés en commission passé ce délai.